LE ROC CAMPUS

Guide Etudiant

Mobilité de stage à l'étranger

INCLUS LE PROGRAMME ERASMUS+ 2021-2027

www.lycee-ndduroc.com

Sommaire

1. Partir à l'étranger pour un stage

2. Rechercher un stage

3. Vous avez trouvé votre stage : quelle procédure ?

4. Mobilité et situation de handicap

5. Les financements possibles

6. Le programme européen Erasmus+

7. Le dispositif régional Envoléo

8. Autres préparatifs : en savoir plus

9. Ma Check list

1. Partir à l'étranger pour un stage

Partir à l'étranger, découvrir une nouvelle culture, c'est l'un des avantages du **BTS en formation initiale au Campus du Roc**.

Titulaire de la Charte Erasmus+ depuis 2014, renouvelée dans le cadre du nouveau programme Erasmus+ 2021/2027, notre Campus a l'expérience de la mobilité de stage à l'étranger. Grâce notamment au programme européen et au dispositif régional Envoléo , vous pouvez bénéficier d'aides financières et d'une reconnaissance de votre expérience à l'international.

Cette opportunité s'applique à l'ensemble des étudiants motivés par une mobilité de stage intégrée au cursus de section BTS en formation initiale, au départ de l'établissement d'envoi, le Campus du Roc, qu'ils bénéficient ou non d'une bourse à la mobilité.

Pourquoi des stages à l'étranger au Campus du Roc ?

- Pour vous aider à vous adapter aux exigences du marché du travail à l'échelle européenne ;
- Pour vous permettre de développer des compétences spécifiques, y compris les compétences linguistiques et à améliorer la compréhension de la culture économique et sociale du pays concerné dans le cadre de l'acquisition d'expérience de travail ;
- Pour élargir vos futures opportunités de carrière.

Une expérience assurément complète, stimulante et très enrichissante !

2. Rechercher un stage à l'étranger

Osez sortir de votre zone de confort. Ce stage en entreprise a pour vocation de vous **immerger dans une autre culture** afin que vous pratiquiez au moins une langue étrangère, dans un contexte international. L'objectif est de **vivre une expérience de terrain différente** qui boostera votre prise d'initiatives, votre autonomie, votre capacité d'adaptation, de compréhension des enjeux d'une mission à l'étranger avec des interlocuteurs qui n'auront pas nécessairement les mêmes références que vous.

Choisissez un lieu d'accueil en phase avec vos attentes et votre cursus pour faire de ce séjour un moment décisif de vos études. Réfléchissez à la viabilité et la cohérence du projet, aux objectifs à atteindre dans le cadre de votre formation supérieure.

Débutez vos recherches le plus tôt possible car un séjour à l'étranger nécessite une préparation de 5 à 6 mois. Plus tôt vous commencez les démarches et plus sereine sera votre mobilité. Il est également important de prendre en compte les frais induits par la mobilité et d'établir un budget prévisionnel, certaines destinations sont plus onéreuses que d'autres. Enfin, il est nécessaire de se renseigner sur les aides financières existantes et sur les démarches préalables (protection sociale à l'étranger, assurances, visa...).

Comment préparer votre stage ?

- **En prenant contact avec la référente Erasmus+ :** sorel_s@lycee-ndduroc.com (conseils sur les différents dispositifs à la mobilité, accompagnement dans les démarches de candidature pour les aides financières, les visas, le sponsoring, la protection sociale et les assurances, les transports, les situations de handicap, etc...)
- **En vous renseignant auprès de votre professeur de section** (soutien dans la recherche d'entreprises, la rédaction d'un CV, les conseils pour l'entretien, la préparation linguistique) ;
- **En assistant aux réunions d'information** organisées entre octobre et novembre pour comprendre la globalité des dispositifs offerts et faire le choix de mobilité le plus pertinent ;
- **En accédant aux ressources partagées** sur la plateforme collaborative **Moodroc**.

3. Vous avez trouvé votre stage : quelle procédure ?

> Etape 1 : La demande de "Convention de stage à l'étranger".

Avant tout départ en stage, a fortiori à l'étranger, vous devez obtenir du Campus une convention de stage spécifique à la réalisation d'une période de stage dans un pays étranger. Cette convention tripartite précise les droits et obligations de chacune des parties signataires (étudiant, entreprise à l'étranger, Campus). Le stage doit être reconnu comme partie intégrante de la formation. Il est obligatoire, sans interruption et à temps plein (suivant la législation du pays d'accueil et au minimum 35h/semaine). La mission de stage que vous pensez effectuer doit être en cohérence avec votre formation.

> Etape 2 : Le "Dossier de candidature à la mobilité de stage à l'étranger".

Cette démarche vous permet de candidater à une mobilité de stage sortante avec un soutien financier le cas échéant. Les dossiers sont étudiés en Commission "Mobilité de stage à l'étranger".

4. Mobilité et situation de handicap

Le Campus du Roc souhaite accompagner ses étudiants en situation de handicap ayant un projet de mobilité de stage à l'étranger.

Comment ça marche ? L'étudiant candidat doit tout d'abord matérialiser son projet (destination, dates et organisme d'accueil). Il doit prendre rendez-vous avec la Référente Erasmus+, également Référente handicap de l'établissement.

Existe t-il des financements spéciaux ? Le programme Erasmus+ propose, en plus des aides classiques, un financement spécifique complémentaire pour répondre aux besoins. Pour cela, un dossier pourra être constitué par l'étudiant accompagné de la Référente Erasmus+ au moins 2 mois avant la date de début de séjour.
Le programme régional Envoléo propose lui aussi une aide complémentaire forfaitaire mais non cumulable avec Erasmus+.

5. Les financements possibles

La législation française - en particulier celle relative à la gratification des stages - ne peut s'imposer à l'étranger. La gratification du stage par l'entreprise d'accueil n'est donc pas obligatoire.
Vous pouvez en revanche candidater aux autres soutiens financiers disponibles selon votre destination, le programme auquel vous participez et **sous réserve d'éligibilité de votre dossier et de l'enveloppe budgétaire disponible du Campus.**

Bourse européenne :
> Bourse Erasmus+ Stages

Aides financières
de collectivités locales :
> Région Pays de la Loire (Envoléo)
> Département (Prêt)
> Ville
> CSE des parents

Autres bourses spécifiques
en fonction de votre
destination ou de votre projet
> Allemagne/OFAJ,
> Québec/OFQJ

Renseignez-vous auprès de votre référente Erasmus+ ! sorel_s@lycee-ndduroc.com

Quelles sont les règles ?

- Pas de financement pour les stages non obligatoires ne permettant pas de valider des ECTS et/ou de diplôme ;
- Répondre aux critères de sélection et en particulier pour les programmes Erasmus+ et Envoléo ;
- Attribution d'un seul type de bourse : Erasmus+, Envoléo, OFAJ (pas de cumul possible) ;
- Pas de financement pour les stages à l'étranger si l'hébergement du stagiaire est en France ;
- Inégibilité des stages réalisés à 100% en télétravail depuis la France. La mobilité physique dans le pays d'accueil est un critère obligatoire ;
- Aucun financement complémentaire en cas de prolongation du stage au-delà de la durée prévue initialement.
- L'attribution des différentes aides n'est pas automatique et reste soumise à la décision de la Commission "Mobilité de stage à l'étranger". Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

6. Le programme européen Erasmus+

Quelles sont les conditions d'accès ?

- Etre inscrit(e), au Campus du ROC, en BTS, en initial, reconnu comme programme d'études de niveau 5 sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.
- Dès la première année de BTS.
- Aucune condition restrictive quant à l'âge et à la nationalité.

Quand et Comment candidater ?

- Consulter le **règlement ERASMUS+ 2021-2027 "Mobilité de stage des étudiants : éligibilité, Sélection et Validation",** disponible sur le site internet de l'établissement.

Quelles destinations ?

33 pays : 27 pays membres de l'UE
+ 6 pays tiers associés au programme
(Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord et Serbie)

+

des possibilités de mobilité
vers les pays non associés au programme
(attention : ces mobilités font l'objet d'une ouverture à l'international **"très mesurée"**)

Où faire un stage ?

- Une entreprise exerçant une activité économique relevant du secteur privé ou public, quels que soient sa taille, son statut juridique ou ses secteurs d'activité économique, y compris l'économie sociale.

- **Sont exclus :** les institutions européennes de l'Union et d'autres organes de l'UE, y compris les institutions spécialisées , les organisations de gestion des programmes européens (afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et / ou de double financement) et les représentations diplomatiques nationales (ambassade et consulat) du pays d'origine de l'étudiant.

- **Attention :** Un étudiant qui réside en France et qui traverse la frontière tous les jours pour son stage en entreprise d'accueil n'est pas éligible au titre de mobilité à l'étranger.

Quand partir ?

- Le stage doit se dérouler entre le 1er juin N et le 30 juin N+1
- Il doit tenir compte du calendrier de la formation dans laquelle vous êtes inscrit(e)
- Il doit respecter le calendrier des démarches obligatoires Erasmus+

Bon à savoir : Un étudiant peut bénéficier pour chacun des cycles (L-M-D) de 12 mois de mobilité Erasmus+ (étude et/ou stage).

Une bourse Erasmus+ ?

La bourse Erasmus+ est ouverte aux étudiants souhaitant réaliser un stage à l'étranger.

Le Campus dispose d'un contingent limité de bourses Erasmus+ pour les stages. Les étudiants déposent leur candidature, celle-ci est ensuite étudiée par la commission "Mobilité de stage" en interne. Les étudiants dont la candidature est retenue pourront bénéficier d'une bourse pour l'année académique en cours.

Cette allocation a pour but de participer aux frais de voyage et de subsistance pendant la période de stage à l'étranger. Elle n'a pas vocation à prendre en charge le coût total de la mobilité à l'étranger.

Quels sont les critères de sélection ?

- La viabilité et cohérence du projet au regard des exigences du référentiel de la formation et de la motivation personnelle de l'étudiant ;
- L'obligation ou non de l'étudiant d'effectuer une mobilité de stage à l'étranger : les étudiants en BTS bénéficient prioritairement d'une bourse ERASMUS+ du fait de la dimension internationale prévue au référentiel ;
- Une situation de handicap avéré ou de besoins éducatifs spécifiques ;
- Les critères financiers (Bourses prioritairement attribuées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification et/ou d'avantages en nature d'entreprise, Boursiers CROUS) ;
- Les étudiants ayant le moins d'opportunités ;
- Le comportement, l'assiduité, l'autonomie, l'investissement fourni par l'étudiant ;
- La réalisation d'une mobilité antérieure ;
- Le niveau linguistique minimum exigé par l'entreprise d'accueil.

Quel sera le montant de la bourse ?

> La Commission Européenne a classé les pays de destination en 3 groupes et en a fixé les fourchettes mensuelles (1). Le financement des mobilités intègre systématiquement le coût de la vie du pays de destination. **Le montant de la bourse au titre des "frais de séjour"** est déterminé par le Campus du Roc à partir de l'intervalle fixé pour chaque groupe de pays. **Les taux applicables sont publiés via sa plateforme collaborative Moodroc et sur son site internet.**

> Si le participant et la mobilité de stage sont éligibles, **un complément financier supplémentaire lié à l'inclusion** est possible.

+

NEW NEW NEW NEW

> **Une contribution aux "frais de voyage"** s'applique également à tout étudiant quelle que soit la durée de sa mobilité.

Quels sont les groupes pays éligibles ?

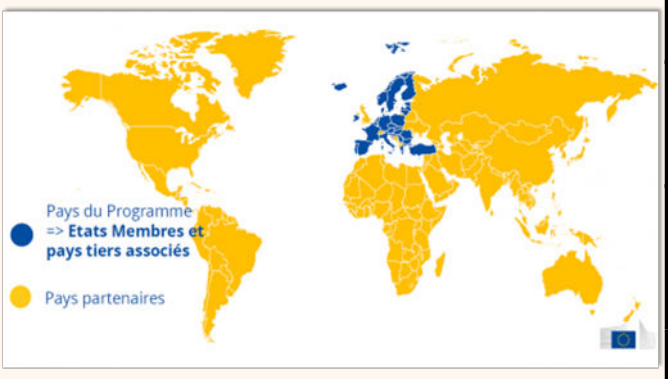

Groupe	**MOBILITE LONGUE** **Pays de destination du programme**	Taux mensuels dans la fourchette de la C.E (1)
G1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, (France), Italie, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède + Régions 13 et 14	292 € - 606 €
G2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	225 € - 550 €
G3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	225 € - 550 €

MOBILITE LONGUE **Pays de destination : reste du monde**		Taux fixe mensuel
Non associés au programme E+ (suivant les fonds disponibles)	Régions 1 à 12	700€

> pour les publics prioritaires	Taux fixe journalier
MOBILITE COURTE HYBRIDE (mobilité physique courte assortie à une composante virtuelle obligatoire)	79€/j jusqu'au 14j puis 56€/j à partir du 15j jusqu'au 30j

Quelles sont les nouveautés du programme E+ 21-27 ?

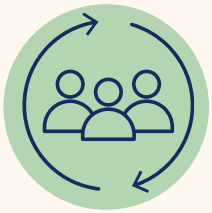

Le soutien à l'inclusion

L'une des priorités du programme européen Erasmus+ est de développer l'inclusion, c'est-à-dire l'égalité des chances et la diversité au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur âge, de leur genre, de leur handicap, de leur milieu culturel, social et économique, de leur origine et encore de leur lieu de vie.
Un complément financier forfaitaire «Complément financier Inclusion» est attribué afin d'encourager la participation des publics répondant aux critères comme :
-être en situation de handicap ou d'affection de longue durée ;
-être boursier de l'Enseignement Supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7 ;
-appartenir à un foyer fiscal dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566 € (critère non éligible à partir du 01/06/2025)
-être demandeur d'emploi de catégorie A depuis plus d'un an.
-vivre en zone rurale classée ZRR ou habiter à une adresse classée QPV.

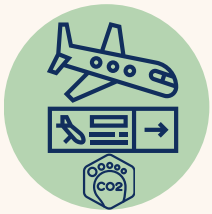

La contribution aux frais de voyage

Cette contribution s'applique à tout étudiant quelle que soit la durée de sa mobilité. Elle se base sur des montants forfaitaires fixés par tranches kilométriques et en fonction du moyen de transport (standard ou éco responsable) utilisé par l'étudiant.
Il appartient à l'établissement d'envoi de calculer la distance parcourue entre le pays d'envoi et le pays de destination.

Les mobilités de stage, le format hybride

- Mobilité longue : de 2 minimum de date à date (elle peut être hybride)
- Mobilité courte hybride : mobilité physique de 5 à 30 jours assortie d'une activité virtuelle obligatoirement. **>> Au cas par cas**, et suivant l'enveloppe budgétaire Erasmus disponible du Campus. **Publics prioritaires** : personnes en situation de handicap, personnes ayant moins d'opportunités.

7. Le dispositif régional Envoléo

Quelles sont les conditions d'accès ?

- Etre inscrit(e), au Campus du ROC, en BTS, en initial sous statut scolaire, reconnu comme programme d'études de niveau 5 sanctionné par un diplôme d'enseignement supérieur délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.
- Dès la première année de BTS.
- Sollicité Envoléo pour la 1ère fois
- Etre âgé de moins de 28 ans au début du séjour, et de nationalité française ou celle d'un pays membre de l'UE.

Quand et Comment candidater ?

- Consulter le **règlement ERASMUS+ 2021-2027 "Mobilité de stage des étudiants : éligibilité, Sélection et Validation",** disponible sur le site internet de l'établissement.

Quelles destinations ?

Séjour situé hors de la France métropolitaine, des DROM et collectivités d'Outre-mer, et de la principauté de Monaco.
Exclusion : l'étudiant souhaitant effectuer sa mobilité dans le pays dont il a la nationalité.

Quels critères de sélection ?

Ces critères sont identiques à ceux réservés au programme Erasmus+.

Durée du séjour ?

> Mobilité effectuée en priorité en présentiel.

> Mobilité de 10 semaines minimum consécutives et complètes à l'étranger, au sein d'une seule et même structure d'accueil en adéquation directe avec le diplôme préparé.

> Seule la période de prise en charge de l'étudiant par l'entreprise dans le pays d'accueil est considérée pour déterminer la durée de présence éligible au séjour aidé.

Quel sera le montant de l'allocation ?

L'allocation Envoléo est un soutien financier à la mobilité internationale des étudiants mis en place par le Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'établissement.

Les candidatures éligibles sont sélectionnées, dans la limite du contingent qui est alloué à l'établissement, selon le règlement Envoléo et selon les critères de sélection définis par le Campus (cf. Règlement Erasmus+ 21/27).

Forfait de base	1 000 €
Bonification aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux (échelons 4 à 7)	1 000 €
Bonification aux étudiants en situation de handicap	1 000 €

Le candidat éligible à l'allocation doit constituer un dossier spécifique Envoléo depuis le portail de la Région. La référente Erasmus+ valide le **dossier complet** auprès de la Région **1 mois minimum avant le début de la mobilité.**

7. Autre préparatifs : en savoir plus

Passeport Mobilité

Soutien linguistique en ligne

Valorisation de la mobilité

Effectuer une mobilité à l'étranger dans le cadre de sa formation nécessite cependant quelques formalités à accomplir, aussi bien avant de partir que sur place. Suivez le guide !

Passeport Mobilité

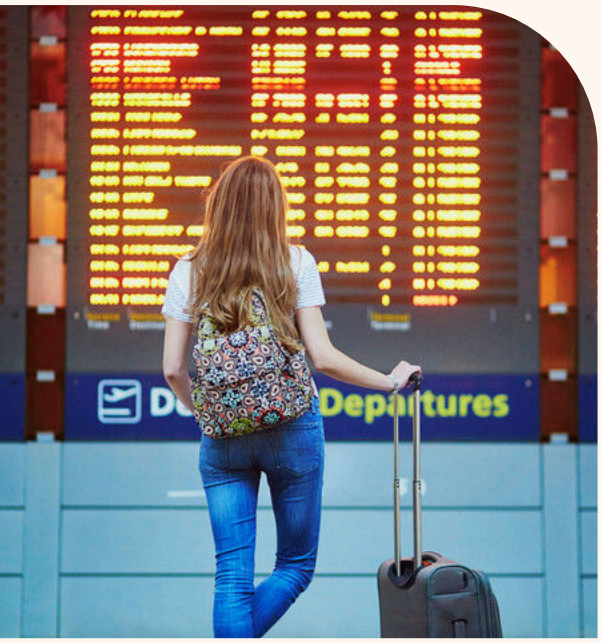

- **Carte Nationale d'Identité, Passeport**

> suivant si vous êtes ressortissant européen ou ressortissant non-européen,

> et suivant le choix du pays de destination.

Ils doivent couvrir toute la durée de la mobilité.

Les délais d'obtention peuvent être longs. Il faut anticiper toute demande.

- **Visa et séjours**

La plupart des pays hors UE y compris le Royaume-Uni depuis le 01/01/2021, pour des motifs de voyages autres que touristiques exigent des visas spécifiques avant toute entrée sur leur territoire. Les démarches sont longues et parfois très coûteuses notamment pour les Etats-unis et le Canada.

> www.diplomatie.gouv.fr

- **Protection sociale à l'étranger**

Maladie, Accident du Travail et Maladies professionnelles : il est impératif de prendre contact avec votre **Caisse d'assurance maladie** au préalable.
Il est fortement recommandé de souscrire une assurance maladie complémentaire spécifique, valable pour le pays et la durée de la mobilité, auprès de l'organisme de son choix (mutuelle personnelle, mutuelle des parents, compagnie privée ad hoc…).

> **Plus d'infos sur le site du Centre de Liaison européenne et internationale de sécurité sociale : www.cleiss.fr/**

- **Assurances**

Des attestations d'assurance obligatoires sont à remettre avant votre départ.

Attestation d'assurance en Responsabilité civile : Elle est indispensable pour couvrir tout dommage dont vous pourriez être responsable.
Attestation d'assurance en Assistance Rapatriement : En cas d'accident grave, elle vous permettra d'être rapatrié en France.
Autres assurances : individuelle accident, assistance juridique, vol et perte de bagage, logement.

Précautions

Fiche Pays :

Retrouvez toutes formalités, démarches, usages locaux, lois locales, sur chaque pays
> Ministère des Affaires Etrangères "Dossiers pays"

Sécurité :

Prenez connaissance des risques éventuels dans le pays d'accueil.
> Ministère des Affaires Etrangères "Conseils aux voyageurs"

Ariane, un fil de sécurité :

Signalez-vous gratuitement et de façon sécurisée auprès du Ministères des Affaires Etrangères.
> Fildariane.diplomatie.gouv.fr

Vaccin :

En fonction du pays, vérifiez les vaccins recommandés ou obligatoires.
> https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F720

Soutien linguistique en ligne

Pour préparer au mieux votre mobilité, Erasmus+ vous offre un **accès gratuit à la plateforme EU ACADEMY** pour tester et améliorer vos compétences linguistiques avant et pendant votre séjour à l'étranger.

Grâce à l'outil EU ACADEMY, vous avez la possibilité d'apprendre les langues disponibles sur la plateforme et autant de langues que vous le souhaitez. L'objectif est de lever le principal obstacle à la mobilité : le manque de maîtrise de la langue du pays d'accueil ou d'une langue étrangère.

Les évaluations et cours de langue sont disponibles à n'importe quel moment. Vous pouvez effectuer les évaluations de langue autant de fois que vous le souhaitez afin de garder un œil sur vos progrès.

>https://academy.europa.eu/courses/learn-language-basics-with-online-language-support/view/

European Union

eu | academy

Valorisation de la mobilité

Au retour de la mobilité, votre stage fait l'objet d'un entretien d'évaluation avec vos professeurs. Afin de reconnaître votre mobilité de stage à l'étranger, et de valoriser cette expérience, le Campus du Roc adhère à une méthodologie en vous délivrant les documents suivants :

- **L'Europass Mobilité**

Il décrit la période de stage effectuée en entreprise. Il valorise toutes les compétences acquises lors de votre expérience de mobilité : les compétences techniques et professionnelles, comme les compétences transversales.
Il vous aide à réaliser un CV, à exprimer vos compétences lors d'un entretien, et à prouver auprès d'un employeur les atouts de votre mobilité à l'étranger.
C'est un document officiel, gratuit, et reconnu partout en Europe. Il est nominatif et personnalisé.
C'est le gage d'une mobilité de qualité : partenariat entre organismes d'envoi et d'accueil, tuteur identifié, convention de stage, objectifs, etc.

- **Le Supplément au Diplôme**

Le supplément au diplôme est un document officiel de l'Union Européenne, joint à un diplôme de BTS. Parce qu'il décrit, sous un format identique partout en Europe, les enseignements suivis, les connaissances et compétences validées, le Supplément au Diplôme vous permet de mieux faire comprendre le contenu et la valeur de votre diplôme.

- **Le Supplément descriptif du certificat**

Le supplément au certificat Europass contient des informations permettant aux employeurs et aux établissements d'enseignement de mieux comprendre en quoi consiste votre qualification professionnelle.

> **https://europa.eu/europass/fr/outils-europass**

8. Ma check list

- ☐ Me renseigner sur les **documents nécessaires** (CNI, passeport, visa...)
- ☐ Me renseigner sur les **vaccins obligatoires**
- ☐ Vérifier les **consignes de sécurité** du Ministère des Affaires Etrangères
- ☐ Prévoir **mon budget** (moyen de paiement, bourses, logement, transport...)
- ☐ Avertir **ma banque**
- ☐ Contacter **ma Caisse de sécurité sociale** pour m'assurer du maintien de ma prise en charge
- ☐ Demander **ma carte de santé européenne**
- ☐ Souscrire **aux assurances adéquates**
- ☐ M'inscrire sur le **fil d'Ariane**
- ☐ Lister **mes numéros d'urgences** (assistance santé, consulat, opposition CB)
- ☐ Faire compléter l'**attestation de fin de stage** (Erasmus+, autre...)
- ☐ Suivre les éventuelles exigences de restitutions écrites pour **valider ma mobilité** (enquête de satisfaction, tests linguistiques...)
- ☐ Soumettre **mes justificatifs** dans le cadre du dispositif d'aide à la Mobilité (billets de transports...)
- ☐ **Valoriser mon expérience** à mon retour (Europass mobilité, Ambassadeurs ErasmusDays)